

l'adhérent

Nom, prénom :

Entre:

CONTRAT D'ENGAGEMENT PORC hiver

les producteurs

Saison du 1er Octobre 2020 au 30 mars 2021

Mr ET Mme Stéphanie et Jules CHARMOY

Adresse:		FERME DES CHARMES	
		24110 Saint Aquilin	
Tél :		Certification bio par Ecocert	
Mail:			
<u>Référent :</u>	Josette PACAUD	Contact : jospacaud@gmail.com	

et

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

Le producteur propose des colis de 5 kg, composés de : 1 rôti et/ou 1 rouelle (en fonction des disponibilités) 2 kg de côtes (échine, première et filet) 1,5 kg de saucisses de Toulouse et 500 gr de coustous (ou travers de porc), au prix de 13,50 €/kg, soit 67,50 € et de la charcuterie, au détail, sous vide.

Le présent contrat prévoit 2 distributions : le 12/11/20 et le 18/03/21

P.U. Cde du 12/11/2020 Cde du 18/03/2021

67,50€	67,50 € X =	67,50 € X=
3,00 €	3 € X=	3 € X =
5,50€	5,50 € X=	5,50 €X=
5,50 €	5,50 € X=	5,50 €X=
5,50€	5,50 € X=	5,50 € X=
5,50 €	5,50 € X=	5,50 € X=
9,00€	9,00 € X=	9,00 € X=
3,50 €	3,50 € X=	3,50 € X =
5,50 €	5,50 € X=	5,50 € X=
6,50€	6,50 € X=	6,50 € X=
5,00€	5 € X=	5 € X=
5,00 €	5 € X=	5 € X=
5,00€	5 € X=	5 € X=
5,50 €	5,50 € X=	5,50 € X=
5,50€	5,50 € X=	5,50 € X=
1,70	1,70 € X=	1,70 € X=
6,50 €	6,50 € X=	6,50 € X=
	€	€
	3,00 € 5,50 € 5,50 € 5,50 € 5,50 € 9,00 € 3,50 € 5,50 € 5,00 € 5,00 € 5,00 € 1,70	3,00 € 3 € X

REPORT PAGE 1			
Verrine de saucisses lentilles (800 gr)	14,00€	14 € X=	14 € X=
Pois chiche prêt à l'emploi (verrine 225g)	3,50 €	3,50 € X=	3,50 € X =
Chapelure sachet 200 gr	2,30 €	2,30 € X=	2,30 € X=
Pois chiche sachet (sachet 800 g)	4€	4 € X=	4 € X=
Houmous (verrine 110 g)	3,20 €	3,20 € X=	3,20 € X =
Houmous aux noix (verrine 110 g)	3,40 €	3,40 € X=	3,40 € X =
Huile de noix 25 cl	9,00€	9 € X=	9 € X=
Huile de noix à la fontaine (prévoir contenant)	12 € (0,51)	12 € X=	12 € X=
Noix *(sachet 1kg) le kg	5,20€	5,20 € X=	5,20 € X =
Noix vrac* (à partir de 20 kg)	4,5 € le kg		
*noix disponibles uniquement de la récolte au mois de mars si la quantité récoltée le permet		TOTAL (1) =	TOTAL(2):

TOTAL à PAYER (1 + 2) :€

Echelonnement éventuel du paiement (NB : celui-ci doit être effectif le jour de la livraison) :

Octobre : chèque de€	Novembre : Chèque de€	Janvier : Chèque de€	Février : Chèque de€

La distribution aura lieu aux dates précitées à la Maison des Associations de Boulazac de 18h30 à 19h45.

DATE : Le consommateur le producteur

Notre ferme est en bio depuis sa création en 2000.

Elle regroupe différentes activités complémentaires : des vaches allaitantes, des grandes cultures, des prairies, des noyers et des productions énergétiques avec la méthanisation et le bois énergie.

L'atelier cochon a été créé en juillet 2016 en vue de l'installation de Stéphanie.

Les porcelets viennent d'un élevage bio de plein air du Lot. Ils arrivent sur notre ferme à l'âge de 7 semaines.

Nous les installons dans une cabane spéciale post sevrage que l'on peut déplacer et nettoyer régulièrement, ce qui limite les risques sanitaires. A leur arrivée, ils sont particulièrement chouchoutés et surveillés.

Après cette phase d'adaptation, ils rejoignent des cabanes en paille conçues par Jules, avec accès à des parcours.

Côté alimentation : menu varié à base de céréales et protéagineux de paille, de pommes de terre et bientôt du foin séché en grange.

Sans oublier tout ce qu'ils peuvent trouver lors de leur occupation favorite : FOUIR ! <u>Pour découvrir les photos de notre élevage rendez-vous sur notre site internet</u> : <u>gaec-des-charmes.com</u>